

Modification au bail;

ENTRE: **151 MORTAGNE S.E.N.C.**, société en nom collectif légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 7055 boul. Taschereau, bureau 640, Brossard, Province de Québec, Canada, J4Z 1A7, représentée et agissant aux présentes par Luc Poulin, administrateur, dûment autorisés aux fins des présentes tel qu'il le déclare;

(ci-après appelé le « **LOCATEUR** »)

ET: **TELUS COMMUNICATION INC.**, personne morale dûment constituée ayant son siège social au 25 York Street, Toronto, Ontario, M5J 2V5, ici représentée et agissant par M. Richard Johnson dûment autorisé (es) tel qu'il (elle) le déclare;

(ci-après appelé le « **LOCATAIRE** »)

Nous vous avisons que Telus Communication Inc, va utiliser son droit de prolongation prévu a l'article 2.2 du bail nous liant, de ce fait la durée du bail va être prolongé jusqu' au 31 décembre 2025

EN FOI DE QUOI les parties ont signés le présent bail ce 2 jour du mois de novembre 2020.

151 MORTAGNE S.E.N.C.,
(Le Locateur)



Par: Luc Poulin, Administrateur

TELUS COMMUNICATION INC.
(Le Locataire)



Par: M. Richard Johnson

Manager, Building Access